

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 3 JUILLET 2008

Sous la Présidence de Patrice WEISS, le Maire,

Présents: Joseph KLEINCLAUSS, Bernard WEISS, Nadine WENDLING, André MATTER, Marcel KLEIN, François JUNG, Françoise CLAUSS, Catherine GUERRIER, René FEGER, Jean-Marc GANTNER, Fanny ECKART, Gérard LEHNHARD.

Absents excusés : Marc CRIQUI (a donné procuration à Bernard WEISS), Fabienne DENNI.

Mademoiselle Fanny Eckart est nommée secrétaire de séance.

Le P.V. de la séance du 19.6.2008 a été adopté à l'unanimité.

## Ordre du jour

### **1. Ecole : Mise aux normes handicapés et sanitaires des toilettes de l'école maternelle et primaire.**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de mettre aux normes "handicapés" et sanitaires les toilettes de l'école maternelle et primaire.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les différents devis et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Retient l'offre de l'entreprise IDEAL CALOR de Durrenbach pour un montant de 58.146 euros HT, soit 69.542,62 euros TTC.
- Sollicite les subventions dont pourrait bénéficier ce projet auprès du Conseil Général du Bas-Rhin.
- Fixe le plan de financement comme suit :
  - Subvention du Conseil Général du Bas-Rhin
  - Récupération de la TVA
  - Fonds propres
- Sollicite l'autorisation de débiter les travaux avant l'accord de subvention afin que ces travaux soient achevés pour la rentrée scolaire 2008.

### **2. Subvention à l'US Ettendorf : participation au feu d'artifice du 12 juillet**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser à l'US Ettendorf une subvention représentant un 1/3 de la facture, pour un montant maximum de 500 euros, comme participation au coût du feu d'artifice du 12 juillet.

### **3. Centre Socioculturel : travaux de bardage**

Le maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'effectuer des travaux de bardage au dessus de l'entrée du Centre socioculturel.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les différents devis et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Retient l'offre de l'entreprise CALIPRO pour un montant de 4.335 euros HT, soit 5.184,66 euros TTC.
- Sollicite les subventions dont pourraient bénéficier ces travaux auprès du Conseil Général du Bas-Rhin
- Fixe le plan de financement comme suit :
  - Subventions du Conseil Général du Bas-Rhin
  - Participation de l'ALC
  - Récupération de TVA
  - Fonds propres